

LOISIR ET LIBERTÉ

Les valeurs de loisir, empiriquement associées à certaines formes d'activité réputées libres, sont-elles susceptibles de justification philosophique ?

S'éclipsent-elles devant les diverses théories métaphysiques fondées sur l'identification de la liberté au travail ? S'imposent-elles, au contraire, au cœur même de ces théories, qu'elles affectent d'une limitation significative ?

I. TRAVAIL ET LIBERTÉ Toutes réserves faites sur le contenu du mot « liberté », pour peu qu'on admette l'usage de la notion et sa valeur au niveau des conduites humaines, on est bien tenu de la penser finalement en termes d'activité. Sa traduction la plus objective — ou, si l'on veut, son équivalence expérimentale la plus exactement contrôlable — est alors de l'ordre du travail, ce terme rappelant la peine que requiert toute opération effective sur les choses, ou sur les hommes, ou sur nous-mêmes, c'est-à-dire toute opération qui obéit à des règles précises et qui actualise des valeurs définies.

La notion de travail, dès qu'on en fait ressortir les virtualités métaphysiques, apparaît comme centrale. Elle est impliquée, directement ou indirectement, pour toutes les conceptions et définitions de la liberté qu'enregistre la tradition philosophique : implications fort instructives à démêler, comme le rappelait M. Ruyer, dont nous suivons ici la pensée ¹.

¹ Raymond RUYER, *Métaphysique du Travail* (1^{re} partie), *Revue de Métaphysique et de Morale*, 5^e année, n^o 1, janvier 1948.

On peut aller plus loin, on peut esquisser une vision du monde qui soit une véritable *métaphysique* du travail. Semblable tentative, comme le montrent des exemples récents¹, réagit contre certains aspects de l'existentialisme contemporain, par une remarquable *valorisation* philosophique du travail — et du travailleur.

Descartes, Hegel, Marx, aussi bien que Proudhon, Péguy, parmi tant d'autres, ont évidemment préfiguré ou même parfois effectivement préparé de telles conceptions. Mais celles-ci, cherchant à intégrer tous les aspects contemporains du travail — à en dominer les contradictions — s'enrichissent de significations techniques et peut-être plus souvent encore *métatechniques*.

Aussi est-il particulièrement frappant de voir cette exaltation du travail minimiser ou même ignorer complètement l'idée corrélative de « *loisir* ». Certaines formules extrêmes impliquent une volonté très nette de déprécier les valeurs de loisir, ou de les réduire à néant. Or le loisir comme valeur n'est peut-être pas plus séparable du travail que le repos n'est séparable de la dépense physique. L'idée de loisir peut-elle même être vraiment dissociée des idées conjointes de travail et de liberté ?

L'union du travail et du loisir, et surtout la qualité de leur union, qui implique limitation réciproque, leur permettent peut-être seules d'atteindre à ce degré d'organisation, de profondeur et de richesse qu'exige l'acte libre.

II. LOISIR ET TRAVAIL Le sens commun (qui n'est certainement pas arbitre en la matière, mais dont la réaction constitue évidemment le premier stade d'une expérience du travail) distingue toujours les « heures de travail » des heures de liberté. Il distingue le loisir (riche de virtualités positives ou négatives) d'avec la torpeur — la paresse — l'oisiveté ou même le repos : une activité disponible semble toujours sous-entendue dans l'évocation du loisir. Dans le

¹ Raymond RUYER, *Loc. cit.* ; J. VUILLEMIN, *L'Être et le Travail*, P.U.F., 1949.

loisir (étymologiquement : ce qui est permis), la donnée, c'est le *temps dont on dispose* : elle s'associe rapidement à l'idée d'action agréable, agréable parce qu'elle est faite selon le rythme le plus aisé et le moins contraint. La seule norme de travail qu'exclut le loisir, c'est la limitation temporelle : l'urgence.

C'est justement cette liberté dans l'usage du temps qui rend le loisir suspect aux valorisateurs du travail : le travail étant lourd de contrainte sociale, lourd de réminiscences théologiques. La Justice proudhonienne (s'opposant radicalement ici à l'intuition de Fourier) trouverait toujours qu'une activité où la peine et une première limitation dans le temps ne sont pas d'abord avouées, est toujours suspecte d'éluder hypocritement les normes du travail.

La condition humaine, pourrait-on dire, ne permet pas de telles dérobades devant l'espace et le temps — limites liées à nos travaux, limites que nous devons affronter comme telles, pour les dilater péniblement, progressivement et partiellement par notre effort. L'« *homme de loisir* », les éludant par fiction, en fait retomber le poids sur ses frères. C'est, psychologiquement, un illusionniste ; socialement, un parasite. On observerait une réaction semblable, sinon fondée sur la même intuition, chez tous les valorisateurs systématiques du travail.

En fait, l'observation des hommes, l'histoire de leurs activités, préservent d'un tel monoïdéisme. Le sens du loisir est aussi fondamentalement lié à la vie humaine — au travail humain — que le goût pour l'action. Plus encore est-il lié aux exigences de la liberté ; l'expérience intellectuelle, l'expérience religieuse, l'expérience artistique nous offrent sur ce point, des exemples très clairs. Tout vrai travail de l'esprit (à fortiori toute grande création intellectuelle) exige des périodes d'incubation où la conscience claire du problème à résoudre doit se perdre dans un loisir créateur. On pourra toujours prétendre que l'organisation inconsciente des idées est, au plus haut degré, le résultat d'un *travail* ; mais le temps n'y intervient pas au même titre que dans le travail réglé et conscient. Ajoutons que le travail intellectuel le plus avoué, le plus respecté — socialement respecté — court

toujours, par sa continuité même, le risque de dégénérer en routine, de se scléroser. Bref, qu'il s'agisse des « distractions » de La Fontaine, ou de la « mollesse » des Ioniens, on est bien fondé à croire que le goût du loisir (avec tous ses dangers) n'est pas indifférent au bonheur de la libre création intellectuelle.

C'est justement entre ce « *besoin de loisir* » et le besoin économique, moral, religieux de travailler matériellement que la vie monastique a dû trouver un délicat équilibre. La preuve est d'autant plus frappante que le « besoin de loisir » en tant que tel, c'est-à-dire comme jouissance de la durée individuelle, n'avait aucun titre au respect des ordres religieux ; mais les fins mêmes de l'esprit imposaient quelque aveu du loisir.

Il reste que la plus pressante évidence du loisir créateur est proclamée par la conscience de l'artiste quand le témoignage de celle-ci ne peut être récusé par l'homme du travail ¹.

On est alors obligé de considérer la *fonction du loisir* comme une des plus importantes conditions — et peut-être comme la plus grande conquête — de la liberté créatrice. Situation paradoxale dont Mallarmé schématise les conséquences en une formule célèbre ² et qu'ont décrite, avec une extrême précision, tous les écrivains particulièrement sensibles aux conditions temporelles de la fonction poétique ³.

Si l'on accepte cette évidente spécificité des fonctions artistiques du loisir et s'il est vain, comme nous le croyons, de prétendre séparer sur ce point l'art de la véritable technique ⁴, le temps des techniques humaines présente une dimension originale : autre chose que le temps comme « *travail et histoire* », autre chose que le temps comme « *psychologie et confession* », — le temps comme loisir créateur.

¹ « Si l'on admet que ce n'était ni un jeu ni un masque pour Beethoven que l'écriture de ses symphonies », J. VUILLEMIN, *loc. cit.*, p. 54.

² « *Tout se résume dans l'Esthétique et dans l'Économie politique* », formule rappelée et interprétée, en marge d'un livre récent de G. BATAILLE, par A. P., *Paru*, juillet 1949.

³ Joseph BARUZI, *La Volonté de métamorphose*, Grasset, 1907, p. 27.

⁴ Cf. Pierre FRANCASTEL, *Technique et Esthétique*, Cahiers Internationaux de sociologie, 1948.

CONCLUSION La liberté vraie se reconnaît toujours à une allure de « loisir » dans le travail ¹. Cette allure symbolise la possibilité du détachement de la personne au sein même de son plus grand attachement à l'œuvre qu'elle poursuit : illustration banale d'une réalité plus profonde, d'une force d'âme dont les mystiques d'action fournissent l'exemple agrandi, en préservant dans la vie pratique l'absolu de leur vie intérieure.

Le secret d'une sagesse toujours valable, mais spécialement requise à notre époque, réside peut-être dans l'union paradoxale de l'action et du loisir ; d'un attachement passionné à l'action, et d'un détachement simultané, au profit des valeurs mêmes que l'action veut servir, mais dont l'action n'effectue qu'une réalisation discontinue, fragmentaire, provisoire.

Conciliation du temps et de l'instinct, le loisir peut résoudre, par ses paradoxes, les paradoxes de l'action ; il préserve, au sein de toute libération, l'essentiel de l'homme : les valeurs qui fondent sa liberté.

Pierre DUCASSÉ (Besançon).

¹ Allure que rappellent les maximes du sens commun : « Se hâter avec lenteur », « être actif, ... jamais pressé. »